



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perrignier, le 3 septembre 2009

Le concept des éco-fermes AGRIVOLT séduit

Visite du site par une délégation d'élus de la Manche

Les dirigeants de GRANULATEX ont reçu le 27 août dernier une délégation d'élus de la Manche fortement intéressés par le concept des éco-fermes, dont le premier centre est implanté à Cruas (Ardèche). La visite du site s'est achevée à la Mairie de Cruas où la délégation a été accueillie par Monsieur Robert COTTA, Maire de Cruas.

La délégation était conduite par Monsieur Bernard TREHET, Vice-président du Conseil Général de la Manche, Président de la Communauté de communes de Brécey, Maire de Brécey. La communauté de communes de Brécey représente 15 communes situées sur les deux flancs de la Basse-vallée de la Sée. Petite station verte, à 30 km du Mont-Saint-Michel et aux limites du Mortainais et de l'Avranchin.

Le projet de la Communauté de Communes de Brécey

est de créer une éco-ferme solaire à proximité de la Baie du Mont St Michel sur un site d'exception de 35 ha. Ce site doit regrouper plusieurs fondamentaux : la tradition agricole sous serre en agriculture biologique, la tradition d'élevage de la Manche, les technologies de production d'énergie solaire adaptées au monde agricole, un centre de formation au Développement Durable ainsi qu'une capacité d'accueil sous forme de gîtes ruraux.

La communauté de commune de Brecey souhaite pour le développement de son projet s'appuyer sur le savoir-faire des dirigeants et sur une participation active de GRANULATEX.

Henri MORAND, Directeur Général de GRANULATEX a déclaré « Nous remercions vivement Monsieur le Maire de Cruas ainsi que toute l'équipe municipale pour le soutien apporté à la mise en œuvre de notre premier site référent. Nous sommes très heureux de participer au projet porté par la Communauté de Communes de Brécey car il s'agit d'un programme global, permettant de préserver et exploiter des zones de cultures agricoles tout en produisant de l'énergie propre. Nous partageons totalement cette approche. »



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bernard TREHET, Vice-président du Conseil Général de la Manche a ajouté « Aujourd'hui, riche de son passé, la région de la Manche construit son avenir en l'orientant sur trois axes fondamentaux : l'économie et le développement durable, le tourisme et le cadre de vie dans lequel l'éducation, le sport et la culture prennent une part très importante. Le projet développé à Cruas nous semble en parfaite adéquation avec nos valeurs ».

A propos de GRANULATEX :

Inscrite sur le Marché Libre depuis le 8 septembre 2008, GRANULATEX est positionnée au cœur des problématiques de l'éco-industrie et du développement durable.

La Société développe ses compétences sur deux activités complémentaires : la mise en place et l'exploitation d'éco-fermes agricoles biologiques couplées avec des centrales solaires et le traitement de déchets industriels propres.

SA GRANULATEX - Z.A les bougeries - 74550 PERRIGNIER
Tel: 04 50 72 51 93 - Fax: 04 50 72 14 19 – www.granulatex.com

codes **MLGLX – FR0010650622**

CONTACTS



Corinne PUISSANT
Relations analystes/investisseurs
cpuissant@actus.fr

Jeanne GUCQUERO
Relations presse
jguicquero@actus.fr
Tel : 01 53 67 36 36